



PRÉFET DE LA RÉGION GUYANE  
DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT POUR L'ACTION DE L'ÉTAT EN MER

Le Cabinet

Cayenne, le lundi 7 août 2017

Bureau de la  
communication  
interministérielle

N° 01-08/17 /Cab/Com

## Communiqué

### **LE FUTUR INTERNAT DE LA RÉUSSITE A SAINT-GEORGES**

La convention pour le financement de la construction d'un internat de la réussite de 140 places à Saint-Georges de l'Oyapock a été signée le 28 juillet 2017 par le président de la CTG, le recteur de l'académie de Guyane, le directeur général de l'Agence nationale pour le renouvellement urbain (ANRU) et le préfet de la région Guyane. Elle prévoit l'apport par l'État de 100 % des 6,958 millions d'euros nécessaires à la réalisation de cet établissement qui prendra place dans le futur groupe scolaire de Saint-Georges.

La signature de cette convention, fruit d'un important travail partenarial entre les signataires, a permis l'élaboration d'un programme exemplaire qui a pour ambition d'optimiser l'adéquation entre d'une part, l'agencement des locaux et le projet architectural et d'autre part, les modalités de l'accompagnement et des actions du projet éducatif et pédagogique. Elle est la deuxième convention de ce type signée en Guyane après celle relative à l'internat de Maripasoula pour lequel l'État finance également à 100 % les 5,4 millions de travaux.

La convention a été établie dans le cadre des internats de la réussite, qui constitue un des programmes d'investissements d'avenir porté par le Commissariat général à l'investissement (CGI). La politique des internats vise à créer un environnement favorable à la réussite de jeunes scolarisés du secondaire à l'enseignement supérieur. Elle a été relancée en 2013 au travers d'une action publique en faveur de la réussite scolaire et éducative de tous. Le programme d'investissements d'avenir des internats de la réussite vient en effet renforcer les crédits mobilisés dans le cadre des contrats de plan État-région.

En lien avec le préfet, l'ANRU, à laquelle le CGI a choisi de confier la gestion du programme des internats de la réussite, a fait de la Guyane un territoire prioritaire pour le développement des internats d'excellence. Outre Maripasoula et Saint-Georges, deux autres projets seront élaborés en partenariat avec l'aide de l'ANRU :

- un internat pour le lycée IV de Saint Laurent,
- un internat pour le lycée polyvalent de Macouria.

L'accompagnement de l'ANRU sur ces projets d'internat de la réussite répond à la volonté forte de l'État de soutenir les collectivités territoriales pour répondre aux besoins importants du territoire en matière de constructions scolaires.